

Des députés en visite à l'IME

Le 20 octobre, les députés Sébastien Jumel et Aurélien Pradié sont venus visiter l'IME du Breuil, de l'association Délos Apei 78, en présence de Luc Gateau, le président de l'Unapei, afin de se confronter à la réalité du terrain et aux témoignages des familles.



C'est dans une démarche transpartisanne que le député du Lot Aurélien Pradié (LR) et le député de Seine-Maritime Sébastien Jumel (PCF) se sont rendus le 20 octobre à l'IME du Breuil, à Breuil-Bois-Robert (78), géré par l'association Délos Apei 78. « C'est un symbole important pour montrer que la question du handicap échappe aux logiques politiciennes. Le but de notre visite est d'écouter, de confronter la réalité du terrain avec le discours officiel, pour nous donner matière à réflexion sur les revendications à réactualiser », explique Sébastien Jumel, auteur du rapport sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République.

Chantal Caillabet, directrice générale de Délos Apei 78, commence par présenter le Pôle Enfance de son association, qui gère 17 établissements. « Nous accueillons 161 enfants en IME. Aujourd'hui 82 enfants sont sur liste d'attente pour une durée entre 6 mois et 3 ans », alerte-t-elle. Des chiffres qui « horrifient » l'une des mères présentes. « De tels délais peuvent avoir des conséquences importantes car plus la prise en charge est précoce et plus l'enfant

peut progresser. On laisse donc la situation se détériorer au sein des familles », souligne Gina, mère de Clara, 15 ans, porteuse de troubles autistiques. « J'ai dû arrêter de travailler pour m'occuper d'elle. Cela a rajouté un stress financier. » Après un parcours en ULIS, Clara a été orientée vers un collège classique. « L'établissement n'était pas adaptée pour elle, même avec l'appui d'une AESH », poursuit la maman qui a finalement trouvé une place à Magnanville dans antenne de l'IME du Breuil nommée « Tracer son avenir ».

Un parcours semé d'embûches

Le manque de places dans les structures adaptées soulève la question plus générale de l'accès à la scolarisation. Une autre mère, Raphaëlle, est venue témoigner. « J'ai deux enfants de 10 et 8 ans, l'un est sourd et a un handicap intellectuel, la deuxième a un retard psychomoteur. J'ai attendu 3 ans pour pouvoir les mettre dans le même établissement et j'ai dû déménager de l'Essonne aux Yvelines », témoigne cette mère célibataire. Elle se félicite que son fils puisse rejoindre, en janvier prochain, une unité externalisée dans une école proche de l'IME. «

L'une des batailles à mener, c'est le maillage territorial », réagit Sébastien Jumel.

Absence de place à l'école ordinaire ou spécialisée, accueil par défaut dans une structure qui ne convient pas, scolarisation inadaptée aux besoins ou inexistante, le chemin vers l'école inclusive reste semé d'embûches. Dans la continuité de sa campagne 2019 #jaipasecole, l'Unapei en a lancé une nouvelle en 2020 sous le hashtag #jaitoujourspacecole. « Il y a un morcellement de solutions, déplore Luc Gateau, son président, au cours de la table ronde organisée avec les deux députés. L'inclusion ne doit pas se faire au rabais. Il est nécessaire de proposer un environnement scolaire adapté et une collaboration renforcée entre le secteur du médico-social et l'Education nationale. Cela ne peut se résumer à augmenter le nombre d'AESH. » Aurélien Pradié note pour sa part que « la précaution des AESH ne permet pas un accompagnement de qualité ». Pour le député LR, « il faudrait mener une révolution pour rapprocher le milieu ordinaire du médico-social, et également ouvrir les établissements spécialisés vers l'extérieur ». Cette « difficulté de partenariat », est aussi constatée par Chantal Caillabet : « La problématique des locaux les freine. Du côté des familles, c'est aussi l'appréhension de perdre sa place en IME qui refroidit. Il faudrait prévoir un sas de retour entre les différents dispositifs », suggère Sébastien Jumel. Quelles que soient les pistes envisagées, Luc Gateau rappelle le principe fondamental de l'inclusion scolaire pour l'Unapei : « C'est l'école qui doit s'adapter aux enfants et non l'inverse. » ●

Delphine Dauvergne

Des députés en visite à l'IME

Le 20 octobre, les députés Sébastien Jumel et Aurélien Pradié sont venus visiter l'IME du Breuil, de l'association Délos Apei 78, en présence de Luc Gateau, le président de l'Unapei, afin de se confronter à la réalité du terrain et aux témoignages des familles.



C'est dans une démarche transpartisanne que le député du Lot Aurélien Pradié (LR) et le député de Seine-Maritime Sébastien Jumel (PCF) se sont rendus le 20 octobre à l'IME du Breuil, à Breuil-Bois-Robert (78), géré par l'association Délos Apei 78. « C'est un symbole important pour montrer que la question du handicap échappe aux logiques politiciennes. Le but de notre visite est d'écouter, de confronter la réalité du terrain avec le discours officiel, pour nous donner matière à réflexion sur les revendications à réactualiser », explique Sébastien Jumel, auteur du rapport sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République.

Chantal Caillabet, directrice générale de Délos Apei 78, commence par présenter le Pôle Enfance de son association, qui gère 17 établissements. « Nous accueillons 161 enfants en IME. Aujourd'hui 82 enfants sont sur liste d'attente pour une durée entre 6 mois et 3 ans », alerte-t-elle. Des chiffres qui « horrifient » l'une des mères présentes. « De tels délais peuvent avoir des conséquences importantes car plus la prise en charge est précoce et plus l'enfant

peut progresser. On laisse donc la situation se détériorer au sein des familles », souligne Gina, mère de Clara, 15 ans, porteuse de troubles autistiques. « J'ai dû arrêter de travailler pour m'occuper d'elle. Cela a rajouté un stress financier. » Après un parcours en ULIS, Clara a été orientée vers un collège classique. « L'établissement n'était pas adaptée pour elle, même avec l'appui d'une AESH », poursuit la maman qui a finalement trouvé une place à Magnanville dans antenne de l'IME du Breuil nommée « Tracer son avenir ».

Un parcours semé d'embûches

Le manque de places dans les structures adaptées soulève la question plus générale de l'accès à la scolarisation. Une autre mère, Raphaëlle, est venue témoigner. « J'ai deux enfants de 10 et 8 ans, l'un est sourd et a un handicap intellectuel, la deuxième a un retard psychomoteur. J'ai attendu 3 ans pour pouvoir les mettre dans le même établissement et j'ai dû déménager de l'Essonne aux Yvelines », témoigne cette mère célibataire. Elle se félicite que son fils puisse rejoindre, en janvier prochain, une unité externalisée dans une école proche de l'IME. «

L'une des batailles à mener, c'est le maillage territorial », réagit Sébastien Jumel.

Absence de place à l'école ordinaire ou spécialisée, accueil par défaut dans une structure qui ne convient pas, scolarisation inadaptée aux besoins ou inexistante, le chemin vers l'école inclusive reste semé d'embûches. Dans la continuité de sa campagne 2019 #jaipasecole, l'Unapei en a lancé une nouvelle en 2020 sous le hashtag #jaitoujourspacecole. « Il y a un morcellement de solutions, déplore Luc Gateau, son président, au cours de la table ronde organisée avec les deux députés. L'inclusion ne doit pas se faire au rabais. Il est nécessaire de proposer un environnement scolaire adapté et une collaboration renforcée entre le secteur du médico-social et l'Education nationale. Cela ne peut se résumer à augmenter le nombre d'AESH. » Aurélien Pradié note pour sa part que « la précaution des AESH ne permet pas un accompagnement de qualité ». Pour le député LR, « il faudrait mener une révolution pour rapprocher le milieu ordinaire du médico-social, et également ouvrir les établissements spécialisés vers l'extérieur ». Cette « difficulté de partenariat », est aussi constatée par Chantal Caillabet : « La problématique des locaux les freine. Du côté des familles, c'est aussi l'appréhension de perdre sa place en IME qui refroidit. Il faudrait prévoir un sas de retour entre les différents dispositifs », suggère Sébastien Jumel. Quelles que soient les pistes envisagées, Luc Gateau rappelle le principe fondamental de l'inclusion scolaire pour l'Unapei : « C'est l'école qui doit s'adapter aux enfants et non l'inverse. » ●

Delphine Dauvergne